

Charte de coopération régionale pour l'emploi des jeunes

Préambule

L'armée de l'Air et de l'Espace et sa chaîne de recrutement :

L'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) recrute chaque année près de 4 000 nouveaux aviateurs dans ses rangs du niveau 3^{ème} à BAC + 5, et forme à plus de 50 métiers dans 13 secteurs d'activité. Le premier contrat d'engagement est variable, il est fonction du statut pour lequel le candidat est retenu (entre 1 et 10 ans). Il débute par une formation militaire commune à l'ensemble des personnels de l'AAE, seule sa durée variant en fonction du statut de l'engagé. Elle se poursuit par une formation professionnelle permettant à la jeune recrue d'occuper pleinement le poste pour lequel il a été engagé.

Ces formations se déroulent au sein des écoles de formation militaire et professionnelle de l'AAE, mais peuvent aussi être déportées au sein de structures interarmées. Elles sont toutes qualifiantes et valorisantes. À cet effet, l'AAE recherche des jeunes motivés, de nationalité française, ayant effectué leur JDC, avec ou sans qualification et/ou diplôme.

Dans un souci constant de valoriser le parcours des aviateurs, la certification professionnelle est un vecteur de reconnaissance, mais aussi un atout dans le cadre d'un éventuel retour à l'emploi civil. Au vu des acquis d'expérience, l'AAE propose des titres de niveau 4 (BAC), 5 (BAC +2) et 6 (BAC +3).

Subordonné au bureau recrutement (BR) de la direction des ressources humaines de l'armée de l'Air et de l'Espace, le centre régional de recrutement air (C2RA) de Nancy est responsable de l'évaluation et de l'orientation des jeunes provenant de son secteur de responsabilité (régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté). Sa cellule secteur assure le pilotage et le contrôle de l'activité des unités qui lui sont rattachées, mais aussi les actions de prospection en vue d'établir de nouveaux partenariats.

Le C2RA a autorité hiérarchique sur les bureaux air de Besançon, Dijon, Metz, Nancy, Reims et Strasbourg. Les bureaux précités sont tous situés dans des organismes interarmées appelés CIRFA.

La région Grand Est comprend les bureaux air des CIRFA de Metz, Nancy, Reims et Strasbourg. La zone d'action de ces unités est la suivante : l'ex-région Champagne-Ardenne pour Reims, l'ex-région Alsace pour Strasbourg, l'ex-région Lorraine étant partagée entre Metz (partie Nord) et Nancy (partie Sud).

Chaque bureau air a pour mission de :

- Prospecter : Mener des actions à destination des partenaires locaux (missions locales, France Travail, CIO, BIJ, PIJ...) et entretenir ces relations afin de promouvoir l'ensemble des offres d'emploi de l'AAE ;
- Informer : Délivrer une information claire et objective des spécialités proposées et des parcours d'évaluation qui leur sont associés ;
- Orienter : finaliser le projet professionnel du candidat en veillant à l'adéquation avec son parcours scolaire, son expérience professionnelle et ses attendus vis-à-vis de sa volonté d'engagement dans l'AAE ;

- Accompagner : garder un contact privilégié avec le candidat en le conseillant et en le rassurant sur le processus d'évaluation et d'intégration en école.

Les bureaux Air travaillent en collaboration avec les autres armées au sein des CIRFA. Chaque entité reste indépendante dans son domaine de prospection et d'information.

L'association Régionale des Missions Locales du Grand Est

L'Association Régionale des Missions Locales (ARML) du Grand Est réunit les 43 Missions Locales qui couvrent l'ensemble du territoire régional. Elle a pour objet de renforcer la collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales, au sein du réseau des Missions Locales, et de développer une politique d'animation et d'évaluation concertée de ce réseau.

Elle interagit à la fois au niveau régional et national en :

- Assurant l'interface des Missions Locales avec la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, des autres services de l'Etat et de la région Grand Est ;
- Participant à l'élaboration et au suivi des programmes d'animation régionale ;
- Adhérent à l'Union Nationale des Missions Locales (UNML).

Elle veille à la mobilisation des dispositifs d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes en coopération avec le service public de l'emploi. Elle est constituée par les différents partenaires sur toute question relative à l'insertion des jeunes. Elle constitue des groupes de travail et développe son action selon deux axes :

- Permettre une meilleure compréhension des problèmes d'insertion des jeunes et promouvoir les initiatives de tous les acteurs du réseau ;
- Développer une politique d'animation afin de susciter et de soutenir les initiatives, de capitaliser et de diffuser les expériences locales.

Les Missions Locales du Grand Est :

Présentes sur l'ensemble du territoire régional, les 43 Missions Locales du Grand Est exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. En 2023, elles ont accueilli 76 116 jeunes, dont 30 924 nouvellement accompagnés.

Pour permettre l'autonomie des jeunes et les rendre acteurs et responsables de leur insertion, les Missions Locales favorisent l'accès aux droits et services existants sur leur territoire. Elles accompagnent les jeunes dans l'élaboration de leur projet en traitant chaque situation individuelle dans sa globalité : l'emploi, la formation, les difficultés sociales, le logement, la santé, la mobilité, les droits civiques.

La relation avec les jeunes est fondée sur :

- L'approche globale des problématiques d'insertion ;
- La gratuité des prestations ;
- Le volontariat des jeunes.

La force des Missions Locales est l'ancrage dans la réalité économique et sociale des territoires, au plus près des réseaux d'accès à l'emploi. Les Missions Locales sont à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes et repèrent sur leur territoire les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que les solutions mobilisables pour y répondre en fonction du bassin.

Cette prise en charge globale permet aux Missions Locales de s'impliquer avec efficacité dans les divers programmes nationaux, régionaux, locaux en prenant en compte la situation de chaque territoire d'intervention.

En permettant aux jeunes d'accéder à l'ensemble des dispositifs de droit commun, elles jouent un rôle majeur dans la lutte contre leur exclusion professionnelle et sociale.

Objet

La présente **charte de coopération régionale pour l'emploi des jeunes** a pour objet de valoriser le partenariat entre la chaîne recrutement de l'armée de l'Air et de l'Espace, représentée localement par le C2RA de Nancy et les CIRFA de Metz, Nancy, Reims et Strasbourg, et les Missions Locales du Grand Est, représentées par l'ARML du Grand Est, afin de :

- Conforter un cadrage régional impulsant une dynamique tout en laissant aux Missions Locales et aux CIRFA implantés sur la région Grand Est le soin de la décliner sur leur territoire de façon pragmatique ;
- Informer sur les métiers et les opportunités d'emploi auprès des jeunes accueillis dans les Missions Locales et ainsi favoriser leur accès à ceux-ci ;
- Développer la découverte des métiers notamment par le biais :
 - D'actions d'information et de sensibilisation aux métiers à pourvoir au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace ;
 - D'ateliers participatifs et interactifs (forums, Job Café, informations collectives, ...)
 - De période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ;
 - D'actions spécifiques de préqualification (période militaire d'initiation...).

Objectifs communs

- Répondre aux besoins en recrutement de l'armée de l'Air et de l'Espace, et plus particulièrement des bases aériennes 113 de Saint-Dizier et 133 de Nancy-Ochey, situées au sein de la région Grand Est. La possibilité de choisir une autre base aérienne au niveau national est offerte aux jeunes candidats à l'engagement ;
- Faire connaître au public accueilli en Mission Locale l'ensemble des métiers de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Les axes du partenariat

- Développer des connaissances mutuelles des deux réseaux et de leur champ d'intervention ;
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes accompagnés par les Missions Locales du Grand Est.

Afin de maintenir et développer la connaissance mutuelle de nos offres et champs d'intervention réciproques, une réunion annuelle d'échange d'informations et d'actualités sera organisée.

Les axes communs :

- Promouvoir les corps de métiers de l'armée de l'Air et de l'Espace ;
- Favoriser l'intégration des jeunes en préparant leur candidature ;
- S'inviter et animer des réunions d'informations à destination des jeunes sur les métiers au travers de l'interconnaissance des structures ;
- Co-construire et mener tout autre type d'actions pouvant favoriser le recrutement des jeunes suivis par les Missions Locales.

Axes armée de l'Air et de l'Espace :

- Communiquer sur les offres à pourvoir au cœur des bases aériennes de la Région Grand Est ;
- Communiquer les dates des événements « Job Dating » organisés par les bases aériennes 113 de Saint-Dizier et 133 de Nancy-Ochey.

Axes Missions Locales :

- Inviter l'armée de l'Air et de l'Espace à des événements « emploi », organisés par les Missions Locales du Grand Est tels que des forums.

Engagement des parties

- Les engagements du C2RA

Dans le cadre du partenariat, le « Centre Régional de Recrutement Air de Nancy » s'engage à :

- Désigner un interlocuteur unique pour centraliser et diffuser les informations ;
- Fournir tout support de communication favorisant la connaissance de son offre de service et son appropriation ;
- Présenter les missions de l'AAE et les métiers qui y sont associés ;
- Communiquer à l'ARML Grand Est les besoins en recrutement de manière régulière et suivie.

- Les engagements de l'ARML Grand Est

Dans le cadre du partenariat, l'ARML Grand Est s'engage à :

- Désigner un interlocuteur unique pour centraliser et diffuser les informations ;

- Fournir tout support de communication favorisant l'appropriation de son offre de service ;
- Communiquer sur le partenariat en intégrant le logo « partenaire » sur le site internet de l'ARML Grand Est et en le valorisant dans des communications extérieures ;
- Diffuser des offres d'emploi – informations transmises par nos partenaires aux chargés de relation entreprises des 43 Missions Locales du Grand Est.

Communication

Le Centre Régional de Recrutement Air de Nancy et l'ARML Grand Est pourront communiquer sur la présente charte de coopération régionale pour l'emploi des jeunes afin de faire connaître leurs intentions communes d'œuvrer en faveur de leur insertion professionnelle.

Chacun des réseaux ou des acteurs sera invité à communiquer régulièrement et largement de leurs activités communes sur les réseaux sociaux, notamment.

Suivi de la charte de coopération régionale pour l'emploi des jeunes

Le suivi s'effectuera de façon régulière entre les deux parties. Les référents opérationnels sont :

- Pour le Centre Régional de Recrutement Air de Nancy : **LTT DAVID Simon**
- Pour l'ARML Grand Est : **Mounia LAHRECHE**

Un bilan annuel partagé dans le cadre d'un COPIL se tiendra 1 mois avant échéance.

Signature de la convention

Le Centre Régional de Recrutement Air de Nancy et l'ARML Grand Est s'engagent à la mise en place de cette charte de coopération pour une durée d'un an renouvelable à échéance sur la base du bilan produit dans le cadre du COPIL Annuel.

Fait à NANCY le 03/06/2025

Pour le C2RA de Nancy

CNE FISCHER Pascal



Pour l'ARML Grand Est

J. Fournier
Président ARML

